

20 mai 2015

Monsieur le Président de la communauté de communes,

Monsieur le Maire,

Mesdames, Messieurs,

L'Espace éco-pagayeur Terre de Camargue – Le Grau du Roi que nous inaugurons aujourd'hui a été mis en place par la communauté de commune Terre de Camargue avec le soutien technique et financier du Département, et je suis très heureuse de représenter le Président du Département pour inaugurer ce projet innovant.

Cet Espace, dédié à la découverte des milieux naturels de Camargue par la pratique du canoë-kayak est en effet le premier espace éco-pagayeur labellisé « Gard Pleine Nature » de la Région Languedoc Roussillon.

Lancé en 2008, le label « Gard pleine nature » s'inscrit dans une démarche de développement durable telle qu'elle a été voulue par la majorité départementale. Ce label signe l'engagement du Département et de ses partenaires (dont l'Agence de Développement et Réservations Touristique du Gard - ADRT) dans la valorisation et le développement maîtrisé des activités de pleine nature en lien étroit avec la connaissance et la préservation des espaces naturels gardois. Il représente une garantie d'accès à des espaces bien identifiés, gérés et aménagés dans le respect de l'environnement.

En 2015, 18 Réseaux Locaux d'Espaces Sites et Itinéraires (RLESI) et plus de 50 sentiers de grande et petite randonnée ont été ainsi labellisés dans le respect des critères techniques proposés par le Conseil Départemental.

A travers 4 parcours thématiques, l'Espace éco-pagayeur, adapté à tout public, propose une randonnée nautique d'interprétation pédagogique et ludique qui va du plan d'eau du Vidourle jusqu'à l'étang du Ponant au Grau du Roi. Tout en découvrant le patrimoine camarguais et en développant ses qualités de kayakistes !, chacun pourra ainsi aborder des questions cruciales pour notre avenir telles que la gestion de l'eau, la pêche, la préservation de la faune ou de la flore.

C'est un enjeu politique majeur que de favoriser la sensibilisation du public et au-delà, l'appropriation par tous et chacun des problématiques liées à son environnement proche ou lointain. Et cela, à partir de ce que l'on est, ce que l'on fait au quotidien ou dans ses loisirs.

Le Gard, avec 140 espaces naturels sensibles et 275 zones humides, est un département riche en biodiversité et paysages remarquables qu'il s'agit de protéger tout en le faisant découvrir. La croissance démographique mais aussi le changement climatique en cours nous obligent également à renforcer les précautions nécessaires pour préserver ces milieux sensibles (valoriser les grands sites, les espaces naturels, les sentiers de randonnées, les sites d'activités de pleine nature) tout en favorisant des pratiques respectueuses des milieux naturels. C'est l'action que mène le Département à travers le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) dans lequel s'inscrit l'espace éco-pagayeur Terre de Camargue.

Cette année, le Département consacre plus de 500 000 € pour encadrer et améliorer l'accès aux pratiques sportives de pleine nature.

Cet engagement du Département participe au développement d'un tourisme de qualité qui contribue à l'aménagement durable de notre territoire (dans le Gard, le tourisme génère des milliers d'emplois directs et induits et représente 5 % de l'emploi gardois). C'est par des aménagements structurants comme les voies vertes, les réseaux locaux de randonnées, les sites de loisirs sportifs comme les sites d'escalade, de parapente ou encore de canoë-kayak comme cet Espace éco-pagayeur que nous favorisons un tourisme respectueux de l'environnement et créateur d'emplois non délocalisables.

Pour terminer, je voudrais saluer pour leur implication dans ce projet les partenaires du Conseil départemental, l'ADRT, le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise, la communauté de communes Terre de Camargue, la commune du Grau-du-Roi, l'Europe, le comité départemental de canoë-kayak sans oublier bien sûr l'animateur de ce parcours, le kayak-club Terre de Camargue le Grau-du-Roi dont j'ai entendu parler du dynamisme.

Ce nouvel Espace éco-pagayeur tel qu'il a été pensé et réalisé, est promis, et je l'espère sincèrement, à un bel avenir et servira, j'en suis persuadée, d'exemple pour d'autres territoires gardois et au-delà.

-----

Le projet, estimé à 18 823 € a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental à hauteur de 36 % soit 6 776 € (co-financement FEADER de 8 282 €).